

WPR/RC35.R13 CORRELATION ENTRE LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE MONDIALE
DE LA SANTE, DU CONSEIL EXECUTIF ET DU COMITE REGIONAL

Le Comité régional,

Ayant examiné les points principaux de l'ordre du jour provisoire de la soixante-quinzième session du Conseil exécutif,¹

PREND NOTE avec satisfaction des efforts entrepris pour mettre en corrélation les travaux du Comité régional, du Conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale de la Santé.

Huitième séance, 11 septembre 1984

¹Document WPR/RC35/9.